

# Vivre à LA CLAYETTE



BULLETIN MUNICIPAL N°39 - mai 2019



## AU SOMMAIRE :

**Une année à La Clayette en quelques chiffres** 3

**Budget** 4 - 5

**Travaux** 6 - 7

**Commerce, artisanat et milieu associatif** 8 - 9

**Environnement** 10 - 11

**Vie quotidienne** 12 - 13

**Hommages** 14

**Social** 15

**Repas du CCAS** 16 - 17

**Histoire : Alphonse de Lamartine** 18

**Loisirs : 100 ans de La Boule Clayettoise** 19

**Culture** 20 - 21

**Saint Rock fête ses 10 ans** 22 - 23

**Agenda** 24



## LE MOT DU MAIRE

Le mois d'avril a vu le vote du budget 2019. C'est un budget d'environ 2 millions d'euros, dont plus de la moitié est consacrée aux charges de fonctionnement. La Clayette a le statut de commune-centre avec ses services et ses équipements dont bénéficie une population qui va bien au-delà de la seule population clayettoise. Un article dans ce bulletin détaille la répartition de ce budget. Côté investissement, la rénovation de l'éclairage public se poursuit en 2019 avec le lancement de la 3<sup>e</sup> tranche de travaux.

36 000 € seront également consacrés à l'achat d'un terrain pour construire la future caserne des pompiers, la construction, elle, étant financée par le Sdis (Service départemental d'incendie et de secours).

Autre gros dossier de cette année : un plan de sauvetage de la saison du camping a été mis en place après la mise en liquidation de la société qui en avait la charge. Le camping est repris en gestion municipale cette année, et nous réfléchissons déjà à la forme de fonctionnement qui sera retenue pour les prochaines années.

Enfin, fin avril a eu lieu, comme tous les ans, la remise des prix des maisons et balcons fleuris. Cette cérémonie récompense les Clayettois et Clayettoises qui exercent leurs talents de jardiniers et contribuent au fleurissement de la commune. Qu'ils soient remerciés pour leur participation à cette action d'embellissement. Les jardiniers municipaux font, eux aussi, un travail remarquable pour le fleurissement. Depuis quelques années, leur travail s'est compliqué avec la limitation de l'emploi des produits chimiques pour l'entretien des espaces verts. J'ai quelquefois des remarques de la part des Clayettois sur la présence d'herbes folles çà et là et j'entends « avant, c'était mieux entretenu ». Sans l'emploi des désherbants, il n'y a pas de solution miracle et peu coûteuse pour empêcher l'herbe de pousser. C'est un constat que font toutes les communes. L'équipe d'agents municipaux a mis en place de nouvelles pratiques pour entretenir au quotidien les rues, trottoirs et massifs de notre commune.

Le printemps est là et, avec lui, les loisirs d'extérieur. Un programme d'activités est proposé par les associations, l'union des commerçants, la municipalité : manifestations autour des 100 ans de la Boule Clayettoise, la foire aux livres-brocante le long du lac, la fête de la musique, le début des expositions à l'espace Sainte-Avoye... De quoi profiter des beaux jours revenus à La Clayette. C'est ce que je souhaite à toutes et à tous !

# UNE ANNÉE À LA CLAYETTE, C'EST...

3



**11**  
SPECTACLES  
PROPOSÉS PAR  
LA MUNICIPALITÉ

**2 000** ✂

SPECTATEURS  
au festival  
SAINT ROCK



**12 778**  
REPAS SERVIS  
à la CANTINE  
de l'ÉCOLE LAMARTINE

**3**



**FLEURS**

(Label des villes et villages fleuris)



**502**  
DEMANDES  
de  
PASSEPORTS  
traitées



**958**  
DEMANDES  
de  
CARTES D'IDENTITÉ  
traitées



**1 500**  
SPECTATEURS  
aux  
JEUDIS en FÊTE



**616**  
INTERVENTIONS  
des  
POMPIERS  
sur les 19 communes  
de leur secteur



**30**

KM de VOIRIE et de RUES  
ENTRETENUS  
régulièrement par les  
SERVICES TECHNIQUES



**3 000**  
PERSONNES  
venues pour la  
40<sup>e</sup> BRADERIE de l'UCIA

ET TANT D'AUTRES !

# 4

# BUDGET

## Zoom sur les taux d'imposition et la gestion de l'eau

Le budget 2019 voté, les grandes lignes de l'action communale ont été décidées. Pour y voir plus clair, voici un éclairage sur 2 points clés du budget : les taux d'imposition et la gestion de l'eau.

### LES TAUX D'IMPOSITION

Cette année encore, pas de changement des taux d'imposition de la commune.

C'est un choix délibéré, et qui a fait débat au sein du conseil. La logique voudrait que l'on suive (un peu) l'inflation du coût de la vie, en augmentant progressivement les taux. Mais c'est bien une décision politique qui a finalement été retenue : nos taux communaux sont déjà les plus élevés des communes alentour (et supérieurs à ceux de villes de population équivalente).

L'avenir sera certainement au regroupement de communes – ou communes nouvelles – qui assureront des services étendus au plus de monde possible, avec une prise de décision collégiale (à plusieurs municipalités). Ne pas augmenter nos impôts, c'est se laisser la possibilité de se rapprocher de nos voisins dans le futur. La contrepartie est de « serrer la vis » sur les dépenses actuelles, et donc de cibler nos investissements.

Par exemple, il a été acté de poursuivre le remplacement de l'éclairage public, modernisation des équipements qui permet déjà quelques économies sur les consommations électriques de la ville. Et cet investissement permettra, demain, de renégocier des contrats d'abonnement moins chers, donc un cercle vertueux !

### LA GESTION DE L'EAU

Elle fait partie de budgets spécifiques, qu'on appelle « budgets annexes » (l'un pour l'acheminement de l'eau et l'autre pour son assainissement). Ces deux budgets

doivent s'auto-financer ; c'est-à-dire s'équilibrer seuls, avec pour uniques recettes la part communale des redevances eau et assainissement.

Les dépenses consistent en :

- 1) principalement le renouvellement du matériel : remplacement des conduites anciennes dégradées, par exemple pour diminuer les fuites sur le réseau
- 2) la modernisation du réseau : création de station de reminéralisation pour garantir la qualité de l'eau ou ajout de dispositifs techniques pour détecter les pertes d'eau (fuites).

Ces investissements, souvent coûteux, mais nécessaires pour préserver la bonne qualité de notre eau, s'amortissent sur de longues années. Il faut généralement recourir à l'emprunt pour financer ces travaux. Mais aussi augmenter le coût des redevances pour rester en capacité d'investir. L'autre solution, qui serait une baisse des dépenses, n'est pas compatible avec un maintien de la qualité de notre distribution d'eau.

La Clayette possède des sources à La Faux (sous la montagne de Dun), qui fournissent environ la moitié de l'approvisionnement en eau de la commune.

Cette richesse doit être préservée (car on ne connaît pas l'avenir des ressources en eau, le futur « or bleu »), mais cela a un coût. Les élus clayettois ont jusqu'ici toujours fait le choix de privilégier cette ressource locale, au lieu d'acheter toute notre consommation au syndicat des eaux.

C'est pourquoi, cette année, ces deux budgets entraînent une hausse du coût de l'eau pour les abonnés : + 10 centimes par m<sup>3</sup> sur la redevance eau et + 10 centimes par m<sup>3</sup> sur la redevance assainissement, applicables au 1<sup>er</sup> juillet 2019.

#### Total budget annexe eau :

Total fonctionnement 117 k€

Total investissement 344,9 k€ (dont 233 k€ de travaux)

#### Total budget annexe assainissement :

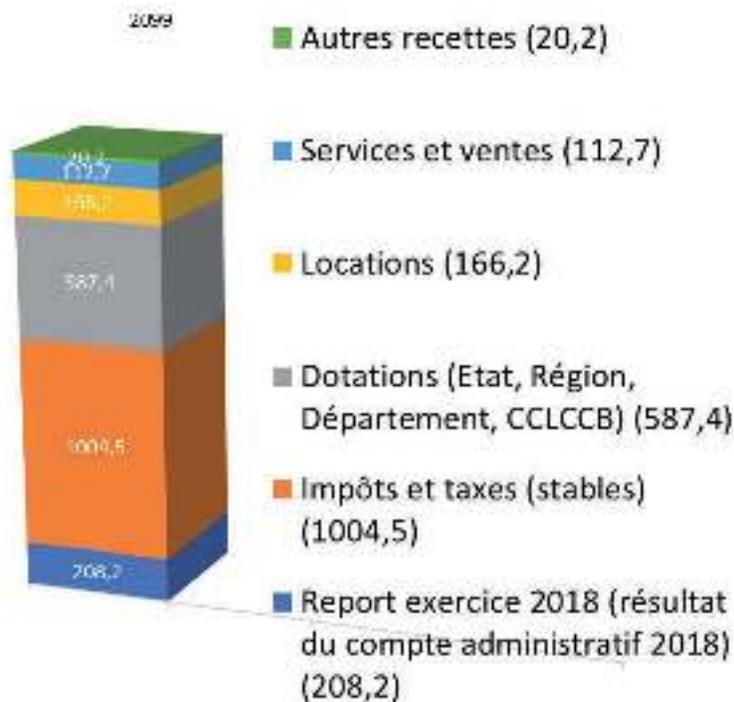
Total fonctionnement 101,5 k€

Total investissement 158,6 k€ (dont 106 k€ de travaux)

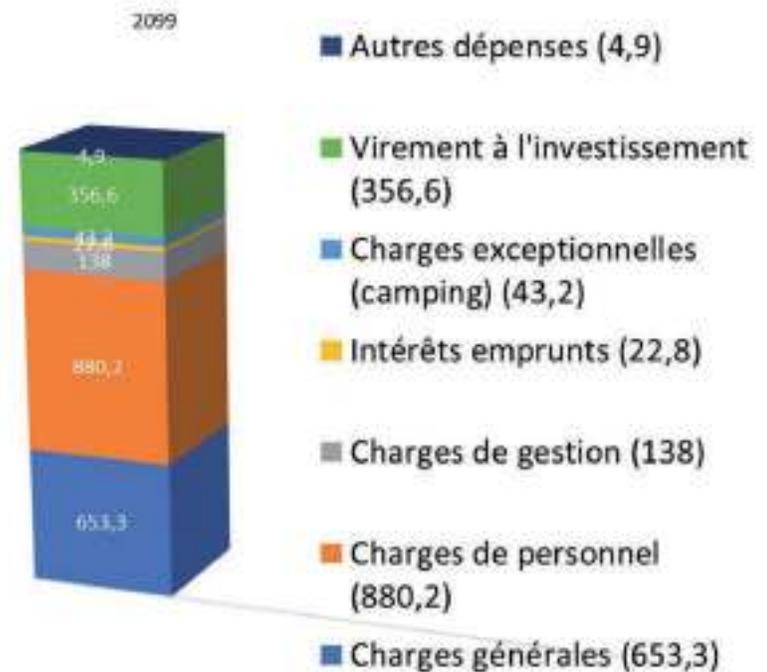
Réalisé chaque début d'année, l'examen des comptes administratifs 2018 et la préparation du budget primitif 2019 ont mobilisé la commission finances et le conseil municipal. Le compte administratif 2018 (ce qui a été réalisé) a été voté le 20 mars dernier et le budget 2019 (ce qu'on prévoit pour cette année) a été adopté lors du conseil municipal du 11 avril 2019. Voici les grandes lignes de ce dernier :

Remarque : tous les chiffres sont présentés en milliers d'euros (k€) pour éviter les chiffres à rallonge...

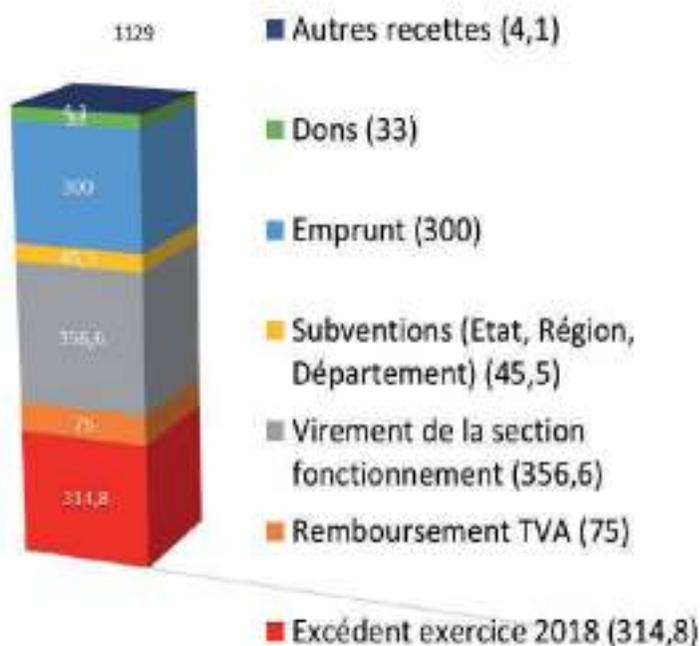
**Total recettes de fonctionnement**  
2099 k€, dont :



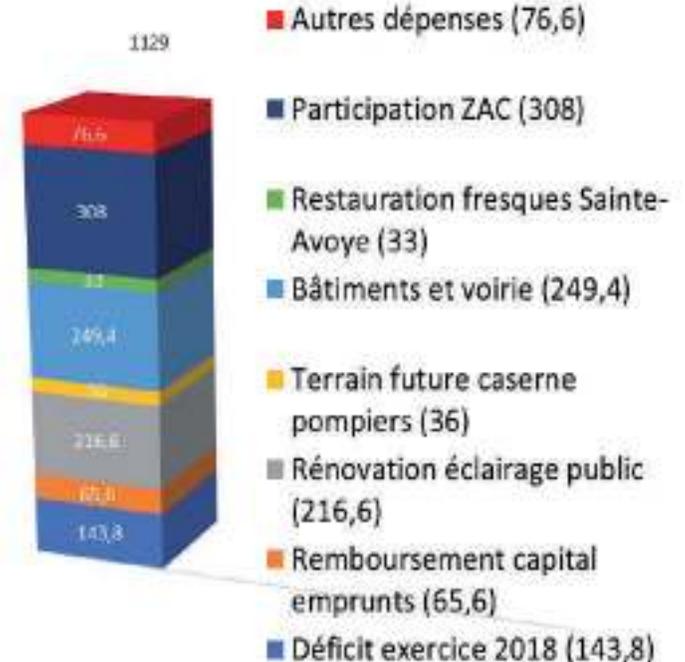
**Total dépenses de fonctionnement**  
2099 k€, dont :



**Total recettes d'investissement**  
1129 k€, dont :



**Total dépenses d'investissement**  
1129 k€, dont :



Après une année 2018 riche en travaux, notamment en ce qui concerne la voirie et l'éclairage public, le programme de travaux pour 2019 est la résultante d'une politique financière tournée vers les économies.

Des restrictions budgétaires nécessaires, qui diminuent le budget travaux de près de 50 % pour 2019 par rapport à l'année dernière.

## Les travaux effectués en 2018

### VOIRIE

- Pontages et tapis de la rue Centrale
- Réfection de la chaussée rue du 8-mai
- Réfection du trottoir 6 rue des Jardins
- Changement des bordures rue de la Gare
- Réfection du parking rue de l'Étang
- Enrobé aux serres municipales
- Reprise du trottoir rue Louis Callier
- Reprise de voirie au droit de l'église

### INFRASTRUCTURE

- Restauration de la toiture du local de la prévention routière
- Restauration de la toiture des garages de Quartier Livres

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Réalisation de la 2<sup>e</sup> tranche

### ASSAINISSEMENT

- Réfection du réseau rue de l'Hôpital
- Réfection du réseau rue Louis Callier

### EAU

- Branchement sur réseau du stade pour l'arrosage

## Les travaux prévus en 2019

### VOIRIE

- Reprise du trottoir rue des Jardins
- Pontage rue de la Gare
- Marquage de la zone bleue

### INFRASTRUCTURE

- Remplacement des huisseries de la cure
- Modernisation de la commande des cloches
- Remplacement des portes à l'école Lamartine
- Réfection du toit des C.P. à l'école Lamartine
- Alarme à l'école Lamartine

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Réalisation de la 3<sup>e</sup> tranche

### EAU

- Réfection du réseau rue du Général-de-Gaulle

## Les travaux effectués par les services techniques en 2018

Les services techniques comptent neuf membres, tous polyvalents. Ils assurent l'entretien, la rénovation, la réparation des bâtiments communaux ainsi que de la voirie, mais veillent aussi à la gestion du fleurissement et à l'esthétique de notre commune. Ils effectuent des travaux qui sollicitent le travail d'équipe et font appel à leurs spécialités respectives, et œuvrent également à la bonne marche des événements en assurant leur suivi matériel et logistique.

### En 2018, ils ont notamment :

- remis en état les haras (station de monte), assuré le nettoyage et la réfection complète de la maison d'habitation du lieu
- redimensionné l'espace et restauré un des vestiaires du stade de foot
- pris en charge la réfection d'un bureau de la gendarmerie
- créé le nouvel espace dédié à la police municipale, dans les locaux de la mairie, où ils se sont également chargés de la réfection de l'accueil et de la création de deux nouveaux bureaux
- refait à neuf un appartement avant location.

## L'équipe des Services Techniques

**Thierry Mathus** (spécialité plâtrerie-peinture)

**Jean-Pierre Gueugnon** (spécialité plomberie-électricité, responsable de la salle des fêtes)

**Thierry Braillon (+), Jean-François Olmos, Gaël Busseuil** (spécialités voirie, espaces verts, logistique événements)

**Hugues Saulnier, Martial Vigier et Philippe Troncy** sont chargés du fleurissement de la commune

**Patrice Descharne** est responsable des services techniques, en assure la coordination

# L'ÉLECTRICITÉ A SA PLACE EN CENTRE-VILLE !

7

La municipalité de La Clayette souhaitait pouvoir proposer aux propriétaires de véhicules électriques une borne de recharge en centre-ville. C'est chose faite depuis le 19 février dernier ! Place de la Poste, deux emplacements sont dédiés à ces véhicules qui pourront recharger leurs batteries grâce à une borne.

« Avec la hausse du nombre de véhicules électriques et le déploiement des bornes de recharge sur le territoire national, le conseil municipal a souhaité en faire installer une, place de la Poste, explique Jean-Louis Bailly, adjoint au maire chargé des travaux. Cela permettra de faciliter la recharge des véhicules électriques des Clayettois, mais aussi des touristes. Cette opération a été réalisée en collaboration avec le SYDESL, coordonnateur des actions pour la transition énergétique en Saône-et-Loire. »



## Comment ça marche ?

L'appareil est équipé de quatre prises, deux pour chaque véhicule : une « standard » et une dite « accélérée » pour une charge plus rapide du véhicule. L'automobiliste peut choisir l'une ou l'autre de ces prises en fonction du câble de rechargement dont il dispose.

Ce service est gratuit jusqu'à la fin de l'année 2020. D'ici là, les automobilistes pourront utiliser la borne avec leur carte bancaire équipée de la technologie sans contact (qui ne sera pas débitée. Elle sert simplement à verrouiller l'appareil pour l'utilisateur).

Ensuite, les conducteurs de véhicules électriques pourront s'abonner via Internet ou via leur smartphone. Un site Internet dédié a été mis en ligne pour guider les utilisateurs des bornes de recharge.

Il est possible de créer un compte « abonné » facilitant l'usage des bornes. Toutefois, la souplesse du dispositif permet d'utiliser les bornes sans être abonné.

En cas de problème avec l'utilisation de la borne de recharge pour véhicules électriques, un numéro d'assistance est indiqué sur l'appareil : 0 970 830 213.

## Le rôle du SYDESL

(Syndicat de l'Énergie en Saône-et-Loire)

Fort de son expertise sur les réseaux et la distribution d'électricité, le SYDESL se positionne comme coordonnateur des actions en faveur de la transition énergétique sur la Saône-et-Loire. Il apporte un accompagnement technique et soutient les communes à hauteur de 80 % du coût d'installation et d'exploitation des bornes. Ses compétences le conduisent à soutenir et accompagner les communes sur l'entretien, la gestion et la maintenance des réseaux de distribution d'énergie.



## L'électrique en chiffres :

**24 bornes** de recharge jalonnent les routes principales du département, 19 déjà en service.

o **Point sur l'utilisation du réseau :**

**3 598 charges** depuis le début du service en Saône-et-Loire.

**267 098 km** électriques parcourus grâce à ces charges.

**42 789 kg** de CO2 économisés.

(Source : Sydesl)

# COMMERCE, ARTISANAT ET MILIEU ASSOCIATIF

## Ça bouge à La Clayette !

### La Pharmacie du Progrès change de main

À la Pharmacie du Progrès, au 2 rue Lamartine, M. Savoyat a passé la main. L'officine a été reprise et poursuit ses activités et services, ce qui maintient le nombre de pharmacies clayettoises à deux, avec la Pharmacie Philippe, non loin de là, au 30 rue Centrale.



### APSM de nouvelles salles à louer

L'Association Pensionnat Sainte Marie propose des salles à la location dans le cadre de l'ancien collège, au 6, rue de Briant, pour toutes les occasions, pour des durées allant de la soirée au week-end, pour les particuliers comme les entreprises ou les associations (tarifs comprenant chauffage, électricité, vaisselle : journée 175 €, week-end 225 € – 80 personnes maximum –, vin d'honneur 100 €).

Des salles, équipées notamment de vidéoprojecteurs et d'une connexion Internet wifi, sont également conçues pour pouvoir recevoir des séminaires, conférences, ateliers et formations professionnelles (tarifs selon durée et nombre de participants).

Autres atouts de l'ancien collège : son parking privé, sa cour ombragée, avec son préau et son mini terrain de sport qui laissent imaginer toutes sortes d'activités de groupe !

Contact : 06 77 17 15 37 ou [apsm71@orange.fr](mailto:apsm71@orange.fr)

Site Internet : [www.association-psm.fr](http://www.association-psm.fr)

### Amaryllis des fleurs pour toutes les occasions

En février dernier, le magasin de fleurs Amaryllis a changé de direction. Amandine Baizet vous y accueille désormais, toujours avec l'aide de Laurie, pour vos envies de bouquets de fleurs, fraîches ou artificielles, de plantes grasses, plantes vertes, cactus... Elle propose aussi un large choix de compositions, ou encore des décorations florales pour tout événement.

La boutique est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12h15 et de 14 h à 19 h, le samedi en continu de 9 h à 19 h, le dimanche de 9 h à 12h30.



# Étienne Raquin prend les rênes des Haras

Étienne Raquin et son épouse Élodie font revivre le site des Haras de La Clayette depuis septembre 2018. Après une formation Bac CGEA à Étang-sur-Aroux puis Mornand-en-Forez, une expérience forgée auprès de Marc Boudot et Jean-Marie Callier dans le monde de l'élevage des chevaux de course, ce fils d'agriculteur crée son affaire en 2011. Élodie (elle-même fille de l'entraîneur Richard Buffavand) reprendra le chemin de la formation dispensée à Charolles sur un an afin d'obtenir le diplôme d'Agriculture lui permettant d'entrer dans l'affaire aux côtés d'Étienne.

L'élevage est installé sur un site de 12 hectares avec 22 boxes et un rond de longe pour 18 « mères » qui produisent des Pur-sang et AQPS (Autres Que Pur-Sang) à vocation obstacle.

Étienne fait la préparation aux ventes (il faut deux mois de travail pour muscler et apprendre à un jeune à marcher pour une présentation) et participe à celles de Deauville, La Teste et Maisons-Laffitte.

Étienne Raquin envisage la création d'une écurie de groupe. Il fait partie de l'association Saône-et-Loire Galop, un groupe de 80 éleveurs présidé par Jean-Charles Pallot, qui organise le 14 juin le Chaser day à Paray-le-Monial, concours d'élevage rassemblant près de 120 foals, yearlings et 2 ans présentés à des clients majoritairement anglais et irlandais. En ce qui concerne les courses elles-mêmes, la casaque violette et blanche d'Étienne Raquin a déjà remporté 11 victoires sur 64 courses courues.

Vous pouvez suivre la vie et les résultats d'Étienne sur le site [www.france-sire.com](http://www.france-sire.com)

Une promenade du côté des Haras de La Clayette vous fera découvrir les mères et petits dans leur environnement naturel ainsi que le splendide étalon maison : Tirwanako.



## 10 ans déjà pour les portes ouvertes de Gothard !

Au mois de mai, les portes ouvertes des commerçants de Gothard ont fêté leurs dix ans d'existence.

Avec un programme toujours plus sympathique !

En 2009, les quatre commerçants de Gothard, éloignés du centre-ville, cherchent un moyen de faire parler d'eux car ils ne peuvent s'associer aux propositions faites à l'époque par l'union des commerçants du centre-ville en raison de leur délocalisation géographique. Ainsi germe l'idée d'une mise en commun de leurs volontés respectives de communiquer sur leurs savoir-faire et naissent les premières portes ouvertes de Gothard avec Le Garage du Midi, Les Viandes du Comptoir Charollais, la Sarl Clauzel et la SARL Berger. Durant 6 ans, ils tournent les uns chez les autres et d'année en année, la fréquentation augmentant, ils font face à de nouvelles difficultés : le manque de place, le manque de stationnement, la sécurisation du site face au nombre grandissant de visiteurs et leur capacité à les servir dans de bonnes conditions et à occuper et faire revenir annuellement sans lasser les plus jeunes comme les moins jeunes.

Ainsi, ils décident, il y a 4 ans maintenant, d'occuper le site fermé de la SARL Berger et d'en profiter pour mettre en place des plateaux repas uniquement constitués des produits proposés par les exposants ainsi que des animations gratuites pour les enfants. Les visiteurs peuvent prendre le temps de découvrir leurs savoir-faire respectifs tout en étant certains que leurs enfants soient en toute sécurité et occupés. Pour ce faire, ils élargissent leur offre en s'entourant de commerçants et artisans géographiquement au plus proche d'eux ayant la volonté de les accompagner et de leur permettre de diversifier leurs offres et ainsi apporter des nouveautés chaque année.

Ainsi, en 2018, ils ont eu près de 600 visiteurs et servi quelque 220 repas sur les deux journées. Cette année, les 18 et 19 mai 2019, ils sont accompagnés d'une quinzaine de commerçants et d'artisans avec de nouvelles offres et des surprises pour fêter leurs 10 ans. Un verre de l'amitié a été servi à 11h30 le samedi en présence des élus locaux.



# ENVIRONNEMENT

## De nouvelles pratiques pour moins de produits chimiques

Profitant du début du printemps, Patrice Descharne, responsable des services techniques de la Ville de La Clayette, nous explique comment est géré l'entretien de la commune dans le respect des normes en vigueur.

### Que dit la réglementation sur l'utilisation de produits phytosanitaires par les collectivités ?

Patrice Descharne : La réglementation dit que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires par les collectivités est interdite, sauf dans les cimetières, les parcs de sports et dans les lieux dont l'accès est dangereux et difficile.

De plus, tout le personnel concerné doit être titulaire du certificat « Certiphyto », suite à une formation pour l'achat et l'utilisation des produits phytosanitaires.

### Concrètement, comment cette réglementation est-elle appliquée à La Clayette ?

Pour ce qui concerne le cimetière, le parc des sports, la piste d'athlétisme et le terrain de boules, nous effectuons un désherbage au printemps avec un désherbant systémique, c'est-à-dire qui désherbe totalement.

Ensuite, en cours d'été, nous faisons des rattrapages où cela est nécessaire, soit avec un produit à base de glyphosate, soit à la binette, dans les endroits où les mauvaises herbes sont moins nombreuses.

### Et dans les autres lieux ?

Place Rambuteau et sur certains parkings peu fréquentés, nous utilisons un produit de biocontrôle à base d'acide pélargonique, qui est un acide naturellement présent dans l'environnement, donc autorisé pour les collectivités. Ce produit détruit les feuilles, mais pas les racines. Et quand des rattrapages doivent être faits dans ces lieux, c'est exclusivement à la binette.

Sur la promenade, nous effectuons un passage toutes les deux à trois semaines, à la binette, sur la période du 15 mars au mois d'octobre. À proximité de l'eau, aucun produit n'est autorisé.

Sur la voirie et les trottoirs, nous n'utilisons aucun produit : l'herbe est arrachée, ou coupée à la débroussailleuse. En revanche, il est à rappeler que l'entretien des trottoirs relève de la responsabilité des riverains de ceux-ci.

### Avez-vous mis en place des alternatives au désherbage ?

Pour les zones stabilisées ou les accotements, nous avons adopté une solution que nous développons chaque

année : l'enherbement avec un gazon à croissance lente. C'est le cas route de Gibles (*notre photo*), ou avenue du Général-de-Gaulle, par exemple. Cela permet deux à trois tontes par an, au lieu d'un passage toutes les deux semaines environ. Cette année, nous avons prévu l'engazonnement du parking situé avenue du Lac.

Sur ces zones, l'herbe reprend ses droits. On peut avoir l'impression que les lieux sont négligés, mais ce n'est pas le cas : on voit simplement la diversité naturelle de l'herbe qui pousse !



L'autre technique que nous avons mise en place, c'est le paillage. Nous nous servons des copeaux issus du broyage des végétaux que nous effectuons l'hiver, que nous déposons dans les parterres de fleurs. Cette technique a l'avantage de garder l'humidité et la fraîcheur dans le sol et d'empêcher l'herbe de pousser.



Il est à noter que suite à la visite de La Clayette par le jury des Villes et Villages fleuris, en 2018, la commune conserve ses 3 fleurs.



# ENVIRONNEMENT

11

Pour conserver un cadre de vie propre et accueillant, il suffit de se rappeler quelques règles simples qui améliorent le quotidien de chacun !

## POUBELLES

DES CLICHÉS CONTRE LES INCIVILITÉS

Face au constat du manque de civisme de certains, la municipalité met en place un nouveau système pour dissuader les pollueurs de déposer leurs ordures ménagères n'importe où.

Nombreux sont les habitants à se plaindre des dépôts sauvages d'ordures ménagères en dehors des conteneurs mis en place en ville. En effet, il n'est malheureusement pas rare de voir des sacs éventrés, des objets en tout genre ou encore des débris déposés sur les poubelles, à côté, « en vrac ».

Afin d'assurer la salubrité publique et d'éviter ces dépôts sauvages et en dehors des poubelles installées par la CCLCCB qui assure la collecte hebdomadaire, la Ville de La Clayette se dote d'appareils photo à déclenchement automatique, qui seront mis en place près des points de collecte d'ordures ménagères ou des bâtiments publics victimes d'incivilités afin de dissuader ce genre d'agissements.

Pour rappel, le dépôt d'objets ou de déchets sur la voie publique expose à une contravention.

Pour ne pas être pris en photo, faites attention à vos dépôts !



## DÉJECTIONS CANINES

DES SACHETS POUR LA PROPRETÉ

Amis des chiens, nous vous rappelons que des sachets sont mis à disposition par la municipalité, sur le domaine public, pour vous permettre de ramasser les excréments de vos animaux. Vous pouvez notamment les trouver square Alice-de-Chantemerle, ou encore le long de la promenade...

Il est toujours bon d'indiquer que ces sachets sont mis à la disposition des propriétaires de chiens gratuitement. Il convient donc de ne pas prendre l'intégralité des sachets présents dans le dérouleur dans le but de les emporter chez soi pour en faire un usage personnel... Mais de penser aux autres en n'utilisant que ce dont on a besoin. Ainsi, chacun pourra s'en servir, les distributeurs de sachets seront vides moins rapidement, et la commune restera propre !

## MÉGOTS

LES TROTTOIRS NE SONT PAS DES CENDRIERS

Deux ans : c'est le temps moyen qu'il faut pour qu'un mégot de cigarette soit totalement éliminé par la nature. Il est par ailleurs interdit de jeter ses mégots de cigarette sur la voie publique, notamment car ils polluent nos communes, mais aussi car ils peuvent s'avérer dangereux s'ils sont mal éteints.

Le jet de mégot sur la voie publique est passible d'une amende de 68 €.



## DÉCHETTERIE

LA CLAYETTE - EN COMBABON

HORAIRE

**Lundi**

de 13h30 à 17h30

**Mercredi**

de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30

**Vendredi**

de 13h30 à 17h30

**Samedi**

de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30

# VIE QUOTIDIENNE

LES PARENTS ET LEURS ENFANTS  
ONT RENDEZ-VOUS À

**La Ribambelle**



L'association La Ribambelle soutient, depuis 2013, un lieu privilégié, où chacun peut venir accompagné de son enfant, gratuitement et sans inscription, chaque mercredi matin en période scolaire.

« Le Temps de la récré » est un Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) ouvert tous les mercredis matin, de 9 h à 11h30, en période scolaire, à la Maison de la Petite Enfance. Et comme son nom l'indique, tout parent, ou grand-parent, peut y venir accompagné de son enfant (âgé de moins de 6 ans) de façon libre, gratuite, anonyme et sans inscription. Ce lieu a vocation à permettre aux parents d'échanger avec des accueillants, professionnels et bénévoles, tous formés, sur leurs préoccupations, pendant que les enfants jouent dans un environnement sûr et dédié à leur épanouissement. Mais évidemment, les parents peuvent aussi venir pour partager un moment de jeu avec leur enfant !

Financée par la CAF, la CCLCCB et le Département (selon projets), l'action est portée par l'association La Ribambelle et sa présidente, Jennifer Bonin. Le lieu est labellisé « Lieu d'accueil enfants-parents » depuis fin 2017. Créé pour favoriser les échanges, rompre l'isolement et soutenir la parentalité en répondant aux besoins des parents, il agit également en faveur de la socialisation des tout-petits. « Le Temps de la récré » est un lieu convivial où chaque parent peut trouver une oreille attentive et bienveillante, et chaque enfant, un espace et un moment de jeu tout en douceur, avec du matériel pédagogique adapté.

Dans ce cadre, des temps forts sont organisés pendant l'année. Le prochain aura lieu en octobre : la journée sera axée sur des jeux et ateliers parents-enfants.

L'association recherche des bénévoles pour encadrer cette action. N'hésitez pas à contacter la structure.

Plus d'informations : 03 85 28 29 85 (Relais assistants maternels) ou au 03 85 28 11 56 (Maison départementale des solidarités). Pôle Petite enfance de La Clayette : impasse du Vieux Moulin.

## PERMANENCE SNCF EN MAIRIE LE JEUDI

Suite à la fermeture du guichet de la gare SNCF, une permanence a été mise en place en mairie. Un agent commercial SNCF est présent tous les jeudis, de 8h30 à 12h, en mairie. L'entrée se fait côté police municipale.

L'agent SNCF peut vous renseigner sur les tarifs et horaires des trains, répondre à vos questions, vous conseiller sur les nouveaux outils de la SNCF.

### Pour acheter vos billets :

- Permanence du jeudi en mairie (paiement par CB ou espèces uniquement)
- automate sur le quai de la gare
- MOBIGO au 03 80 11 29 29
- Application SNCF
- Site Internet TER Bourgogne-Franche-Comté : [www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte](http://www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte)

## LA SOUS-PRÉFÈTE EN VISITE



Le 25 janvier dernier, Hélène Geronimi, sous-préfète de l'arrondissement de Charolles, est venue à La Clayette pour échanger avec les élus du conseil municipal sur les sujets d'actualité de la commune. Puis, accompagnée du maire, Daniel Laroche, et des adjoints, elle a visité la caserne de pompiers de la commune, et a découvert les haras, récemment repris.

## DES NOUVELLES DE LA MFR

Une remise de diplômes a eu lieu à la MFR de La Clayette : sur 77 élèves (dont 18 adultes), 72 ont réussi leurs examens ! (CFG / DNB / CAPASAPVER / BEPA SAP / BAC PRO sapat et BPJEPS adultes). Belle réussite pour la MFR !



## CAMERONE COMMÉMORÉE À LA CLAYETTE

Dimanche 14 avril, la bataille de Camerone a été commémorée à La Clayette, au monument aux morts. Initiée par l'Amicale des anciens légionnaires de l'Allier, la commémoration de ce combat qui opposa la légion étrangère aux troupes mexicaines, pendant l'expédition du Mexique en 1863, a été l'occasion de rendre un hommage au sergent Morzicki, né à La Clayette, mort au cours de cette bataille (voir bulletin municipal n°38).





### GUY FONLUPT

Guy Fonlupt nous a quittés en mars 2018. Né en 1925, il est entré dans l'usine de son père dès l'âge de 15 ans. En 1971, Guy s'est retrouvé seul aux manettes des cycles Fonlupt. Pour faire face aux difficultés du marché, il s'est tourné non seulement vers la France, mais aussi vers l'Amérique, qui n'avait pas de fabricant. Quelque 6 000 vélos seront expédiés en direction de la Floride. Guy Fonlupt a passé 45 ans à la tête de l'entreprise, qu'il a cédée en 1985. En parallèle à sa vie professionnelle bien remplie, Guy Fonlupt se consacrait à sa famille. Il était aussi cycliste passionné, pêcheur et joueur de pétanque.



### JEAN COLLAUDIN

Jean Collaudin nous a quittés en mars 2018. S'il a exercé trois mandats en tant qu' élu à La Clayette, dont un en tant qu'adjoint au maire, il a aussi siégé durant huit années au Conseil général. Ses actions ont été nombreuses dans la commune pour mener à bien des projets d'envergure. Il a notamment œuvré à la mise en place du portage de repas à domicile et a créé l'association ADMR. Et, investi pleinement dans le domaine social, il a présidé pendant 35 ans la Maison familiale rurale de La Clayette, ne comptant ni ses heures ni ses efforts pour développer cette structure.



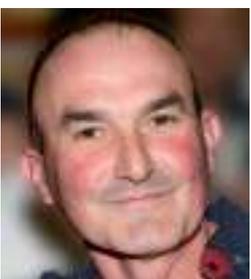
### ANDRÉ CHASSORT

Le Docteur André Chassort, maire de La Clayette de 1989 à 1995, a aussi été adjoint au maire, vice-président de la communauté de communes. Il nous a quittés en octobre 2018 des suites d'une longue maladie. Médecin généraliste à La Clayette, il était connu de tous pour ses engagements, politique, mais aussi médical. Il s'est, notamment, investi dans la création de la maison médicale de La Clayette, inaugurée en 2010. Une fois retraité, il a continué à œuvrer en tant que médecin coordinateur au sein de l'Ehpad de La Clayette, jusqu'en 2017. Président de l'ordre départemental des médecins, conseiller national de l'Ordre pour la région Bourgogne, le Dr Chassort est élevé au rang de Chevalier de l'Ordre national du mérite en 2017. En hommage au Dr Chassort, l'aire de loisirs de La Clayette portera bientôt son nom.



### AMAURY DE NOBLET

On le connaissait pour son engagement en faveur de la conservation du château qui l'a vu naître, mais aussi pour son implication dans le concours hippique de La Clayette, dont il a longtemps été président. Amaury de Noblet, né en 1929, nous a quittés en décembre dernier. Clayettois d'origine, et de cœur toute sa vie durant, il a beaucoup travaillé à la conservation du château, propriété familiale, pour sa protection au titre des Monuments historiques, notamment. Élégant et courtois, Amaury de Noblet était connu de tous. Bien que sa carrière l'ait conduit à s'installer à Paris, il revenait à La Clayette régulièrement. Il y est inhumé, dans le caveau familial.



### THIERRY BRAILLON

Début avril, la commune de La Clayette a perdu un de ses agents. Thierry Brailon, 46 ans, était apprécié de tous, tant dans le métier qu'il occupait que dans son engagement au sein des sapeurs-pompiers volontaires, qu'il avait rejoints à l'âge de 9 ans en intégrant les Jeunes sapeurs-pompiers. Toujours souriant et prêt à rendre service, au quotidien, dans son poste au sein des Services techniques de la commune, il ne ménageait pas ses efforts pour accomplir ses missions, relever des défis en alliant toujours rapidité et efficacité. Connu et apprécié pour sa bienveillance et sa rigueur, mais aussi pour ses coups de gueule et son goût des rassemblements festifs, Thierry a, toute sa vie, donné la priorité aux autres. Bricoleur et jardinier émérite, Thierry savait partager ses passions et ses savoir-faire avec ses enfants, sa famille, ses amis et ses collègues. Il laisse le souvenir d'un homme disponible et d'une grande générosité.

## LES CONJOINTS SURVIVANTS poursuivent leur action (FAVEC)

Le 2 février s'est tenue à La Clayette l'assemblée statutaire de l'association les Conjointes survivants. Jocelyne Copier, présidente, a présenté le bilan moral et financier : bon résultat. Rappelons le rôle de cette association : venir en aide aux personnes ayant perdu leur conjoint. Comment ? En les accompagnant dans les démarches administratives, la défense de leurs droits, en agissant pour lutter contre leur isolement, en leur remontant le moral, et en organisant pour ces personnes diverses activités : rencontres, pique-niques, lotos, sorties, voyages... et même une initiation à l'informatique ! (le samedi matin à Gibles). La cotisation annuelle est de 23 € et comprend l'assurance et l'abonnement au journal « Solidaires » de la Favec.

## Deux soirées POUR UN MESSAGE FORT

Le 8 mars, au cinéma L'Odyssée, à La Clayette, et le 7, à Chauffailles, une soirée ciné-débat était organisée grâce à un partenariat entre une équipe de travailleurs sociaux du Département, les villes, les collèges et les cinémas de Chauffailles et La Clayette, la communauté de communes, le CCAS de La Clayette, les associations locales (Aides, Croix-Rouge, Emmaüs, Secours catholique). Autour du film « Les Chatouilles », d'Andréa Bescond et Éric Métayer, quelque 375 jeunes et 300 adultes, au total, lors des deux dates, ont échangé sur le sujet sensible des violences sexuelles faites aux enfants. Grâce à la présence de deux intervenants ayant eux-mêmes subi des violences sexuelles dans leur enfance, Sébastien Boueilh (« Le Colosse aux pieds d'argile ») et Anne-Lucie Viscardi (« La Génération qui parle »), qui sont tous deux aujourd'hui investis dans l'aide aux victimes, l'action a atteint son objectif auprès du public adulte comme des plus jeunes. Un échange empreint d'émotion s'est créé, Sébastien Boueilh et Anne-Lucie Viscardi ont su libérer la parole de chacun, sensibiliser et faire passer un message fort sur un sujet malheureusement très actuel.



## Nouvelle association À L'HÔPITAL

L'association L'Envole a ouvert ses ailes à l'hôpital début 2019, sur l'initiative des membres du personnel du service de médecine.

Son objectif : adoucir et embellir le quotidien des patients admis en soins palliatifs. Une trentaine de membres œuvrent déjà au confort des patients en leur proposant des petits accessoires de décoration, des massages, de la lecture, des douceurs...

Une belle idée pour une belle cause !

Pour contacter l'Envole : [asplenvole@gmail.com](mailto:asplenvole@gmail.com)



## LA FNATH à vos côtés

Accidentés du travail, de la vie, vous avez des problèmes de reconnaissance de votre handicap, d'insertion, d'adaptation... Adressez-vous à la FNATH section de La Clayette.

Vous pouvez contacter le président, Philippe Tardy, au 03 85 26 29 86, ou la trésorière, Eliane Giranton, au 03 85 26 82 81. Vous pouvez également vous rendre à la permanence, qui a lieu à la mairie de La Clayette, salle n°1, le premier samedi de chaque mois. Une cotisation annuelle est demandée.

# REPAS DES ANCIENS

Comme le veut la tradition, le repas des anciens s'est tenu le 25 novembre 2018. Une fois de plus, le restaurant Lesclette et son équipe ont régalé les convives. Le maire, Daniel Laroche, et les membres du CCAS présents ont honoré les doyens de l'année :

**Mmes M.L. MATHIEU (1923) et G. BALLANDRAS (1924)**  
**MM. J. BALLANDRAS (1928) et A. LACROIX (1929)**

La journée a été rythmée par de la musique, des danses, et élus, membres du CCAS et anciens n'ont pas hésité à pousser la chansonnette !





## LES DOYENNES



M.L. MATHIEU (1923)  
G. BALLANDRAS (1924)

## LES DOYENS



J. BALLANDRAS (1928)  
A. LACROIX (1929)

## Info

Une fois n'est pas coutume, cette année, le repas des anciens aura lieu un samedi : ce sera le **30 novembre 2019** !

# SUR LES PAS DE LAMARTINE À LA CLAYETTE



Lorsque vous passez rue Centrale, au n°32, une plaque indique que M. Lacroix, député-maire de La Clayette, y recevait son ami Alphonse de Lamartine. Toujours rue Centrale, sur le mur de l'école (Lamartine !), une autre plaque indique qu'à cet emplacement existait une maison ayant appartenu à Lamartine, légataire du docteur Circaud, de La Clayette.

## Une enfance saône-et-loirienne

Alphonse de Lamartine (né Alphonse Marie Louis de Prat de Lamartine) est né à Mâcon le 21 octobre 1790 et mort à Paris le 28 février 1869. Il était poète, romancier, dramaturge, homme politique, mais aussi vigneron et cavalier. Il passe son enfance à Milly, en Saône-et-Loire. Il se forme au collège à Lyon puis à Belley.

Après une tragique histoire d'amour à Aix-les-Bains, avec une femme mariée qui décède soudainement, il épouse, en 1820, une jeune anglaise : Mary Ann Birch.

Il exerce les fonctions de secrétaire d'ambassade en Italie et, en 1829, est élu à l'Académie française.

Il entre en politique en 1830. Après de nombreux voyages, sa vie est marquée par un drame : la mort de sa fille Julia. En 1833, il est élu député et le restera jusqu'en 1851.



peine de mort et contre l'impôt progressif.

Le Dr François Circaud était, quant à lui, un personnage assez original : grand, chevauchant un

cheval aussi maigre que lui, c'est Don Quichotte sur Rossinante !

Médecin et chirurgien réputé, il détestait les fats, les paresseux, les ivrognes et les fumeurs ! Il prescrivait des mesures d'hygiène, de propreté et de tempérance...

Par testament, il légua tous ses biens à son ami Lamartine, en précisant toutefois :

*« Je supplie Mr de Lamartine de ne jamais disposer des biens que je lui donne en faveur d'aucun de mes parents pour lesquels (...) je n'ai aucune affection (...) ». Et en ce qui concerne sa sœur, « pour moi un monstre, et la cause de tous mes chagrins (...) ce serait injure à ma mémoire de lui faire cadeau d'un centime ! ».\**

Un héritage bien encombrant pour Lamartine, qui n'a pas eu de chance : les dettes du Dr étaient si nombreuses que l'héritage ne lui rapporta rien !

## Un ami (un peu trop) fidèle !

Mais qui étaient pour lui M. Lacroix et le Dr Circaud ? Des amis qu'il recevait chez lui à St Point ou à qui il venait rendre visite à La Clayette.

M. Augustin Lacroix, député-maire de La Clayette, né dans le Rhône et mort à La Clayette en 1875, fut également conseiller général et capitaine de la garde nationale. Il était pour l'abolition de la

La maison, achetée par M. Frarier, fut revendue à la Ville de La Clayette pour y installer l'école communale, démolie en 1923, date de la construction de l'école actuelle.

\*de « Petite histoire du brionnais » de Michel Durix (extraits des archives départementales)

# 1919 - 2019 100 ANS DE PASSION

# 19

## Joyeux anniversaire « La Boule Clayettoise » !

Le 27 avril 1919, Les joueurs de boules réunis à l'hôtel Marlet, sous la présidence de M. Julien Plassard, horloger, ont décidé de faire approuver leur société sous le nom de « La Boule Clayettoise ».

Antoine Corneloup, pharmacien à La Clayette, en fut le premier président.

Nous fêtons donc cette année son 100<sup>e</sup> anniversaire, le week-end des 25 et 26 mai 2019.

Samedi 25, dès 13h30, au boulodrome du parc des sports, a eu lieu un concours amical, ouvert à tous, boulistes ou non boulistes.

Dimanche 26, dès 9 h, la Boule Clayettoise a invité tous ceux qui souhaitent découvrir le sport boules à venir s'initier sur les jeux, sous les conseils de formateurs et assister à des démonstrations de tir, par des internationaux et des écoles de boules.

Après un vin d'honneur avec la municipalité, un repas sur réservation a été servi. Des photos, affiches et boules ont été exposées durant le week-end.



Pour plus de renseignements s'adresser à Olivier Laville au 06 08 41 50 79.



L'été approche et, avec lui, de nouveaux événements culturels, gratuits et ouverts à tous ! Avant la sortie du programme des manifestations culturelles estivales de la Ville de La Clayette, à paraître bientôt, voici un aperçu de ce qui vous attend...

## EXPOSITIONS

La saison à Sainte-Avoye est toujours riche. Elle ne dérogera pas à la règle cette année, avec des expositions diverses qui mettront à l'honneur des artistes professionnels et amateurs, des artisans... Mais pour le détail du programme, patience ! Tout l'été, dans le cadre privilégié de l'espace Sainte-Avoye, l'art s'épanouira. Ou plutôt les arts ! Le lieu accueillera également des concerts et des spectacles tout public...



## CONCERTS

**Le 7 juin à 20h30**, à Sainte-Avoye, soirée consacrée à la musique ancienne, sous la forme d'une rencontre entre deux formations : le Trio La Tuilerie et l'ensemble Gruppetto.



**Le 8 juin à 20h30**, place à la musique électronique avec le concert de Thierry Balasse, proposé par Esos Lucius.



## FÊTE de la MUSIQUE



**Le 15 juin**, c'est dans tout le centre-ville qu'il faudra être pour profiter pleinement de la Fête de la musique, toute la soirée !

## JEUDIS en FÊTE

En juillet, deux Jeudis en fête vous attendent, place Rambuteau, dès 21 h, avec deux univers différents mais tout aussi riches l'un que l'autre.



**Le 18 juillet**, B-Side Company vous fera prendre de la hauteur avec son nouveau spectacle, « Fooling in Love », adaptation circassienne libre de la pièce « On ne badine pas avec l'amour ».

**Le 25 juillet**, la soirée sera musicale et décalée grâce au groupe Ze3ra et sa musique qui vous replongera dans l'ambiance des séries policières des années 70... Pattes d'eph acceptés !

## BRÈVES de La CLAYETTE



Enfin, **le premier week-end d'août, les 3 et 4**, n'oubliez pas votre rendez-vous théâtre avec la 5<sup>e</sup> édition des Brèves de La Clayette, un festival gratuit, un peu partout en ville.

*Si vous souhaitez devenir bénévole pour les Brèves de La Clayette, vous pouvez contacter la mairie.*

La mairie a créé une infolettre culturelle ! Pour rester informé des prochaines dates de la saison culturelle, il suffit de vous inscrire en vous rendant sur le site Internet de la mairie : [mairie-laclayette.fr](http://mairie-laclayette.fr)

Renseignez votre adresse email dans le champ prévu à cet effet dans la rubrique « newsletter ». Un email de confirmation d'inscription vous sera alors envoyé : pensez à vérifier vos courriers indésirables ! Une fois inscrit, vous recevrez, chaque mois, les actualités culturelles clayettoises.



# FESTIVAL SAINT ROCK : les 10 ans !

Dix ans déjà que le festival musical de début d'été prend ses quartiers à La Clayette. Pour fêter dignement l'anniversaire de Saint Rock, l'association du même nom a fait le choix d'un écrin à la hauteur de son événement : le Château de La Clayette !

## Les 10 ans au château

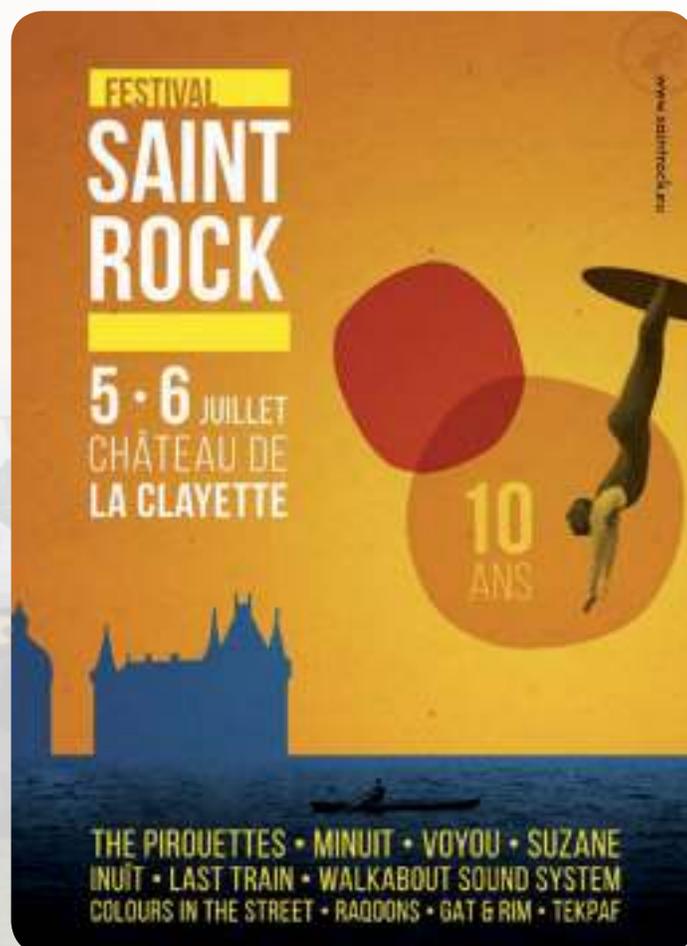
Les 5 et 6 juillet prochains, le festival Saint Rock fête ses 10 ans. Dix années de découvertes musicales, d'échange, de partage. Créée en 2010 par une dizaine de jeunes, l'association compte aujourd'hui une quarantaine de bénévoles actifs tout au long de l'année, et une centaine le jour J.

Pour que cette 10<sup>e</sup> édition soit magique, l'événement se déroulera au Château de La Clayette ! Ce cadre exceptionnel au bord du lac créera une ambiance unique pour les festivaliers. Il permettra aussi de mettre en valeur le patrimoine de la ville, et d'animer encore plus le centre de La Clayette le temps du week-end.

## L'Événement

Côté programmation, Saint Rock reste sur la même ligne directrice que les autres années : faire découvrir à son public les valeurs montantes de la scène française. De nombreux artistes programmés font partie des artistes à suivre en 2019, cités dans de nombreux articles et programmés dans les plus grands festivals.

L'événement prendra place dans le parc du château. Le lieu est nouveau, mais l'esprit de convivialité restera avec l'espace guinguette et ses meubles en palettes, le bar à vin et ses planches apéro, et une décoration toujours soignée. Le van coloré de Walkabout Sound System sera à nouveau dans l'espace guinguette pour des transitions et une fin de soirée sur fond de musique électro, blues ou jazz, mixée sur vinyles.



## Vendredi 5 juillet

**Suzane**, l'étoile montante de la musique électro en 2019, marquera la scène du vendredi soir. Souvent comparée à Stromae ou Eddy de Pretto, elle est programmée cet été aux Vieilles Charrues, à Musilac, et dans tous les grands festivals de France.

**Voyou** connaît aussi les grandes scènes. Après les Francofolies ou encore le Printemps de Bourges, c'est la scène de La Clayette qu'il enflammera avec ses sons électro-pop qui sentent bon l'été.

La première soirée du festival accueillera aussi **Gat' & Rim**, un duo au style urbain, mêlant rap, électro et chanson française, et **Raqoons**, qui viendra à nouveau livrer au public un son rock explosif après avoir gagné le tremplin de Saint Rock en 2018. Enfin, pour la 10<sup>e</sup> édition, le festival accueillera à nouveau **Tekpaf**, un groupe aux influences ska, qui a déjà mis une ambiance folle à Saint Rock il y a quelques années.

## Samedi 6 juillet

**Minuit**, groupe de rock formé par les enfants des Rita Mitsouko, nommé en 2017 aux Victoires de la Musique, marquera la deuxième soirée.

Encore une petite surprise avec le retour de **The Pirouettes** qui passent aujourd'hui en boucle sur toutes les radios avec leur son « L'escalier ».

**Last Train** est un groupe affirmé du rock français, qui viendra se déchaîner sur la scène de Saint Rock, après avoir fait les premières parties de Muse, Johnny Hallyday ou encore Placebo.

**Inuït** transportera les spectateurs dans un univers entre pop et électro, et fera danser le plus calme des festivaliers avec son live étourdissant. La soirée du samedi accueillera aussi **Colours in the street** : une pépite pop rock, pleine d'énergie positive.

### VENREDI 5 JUILLET

- Suzane -
- Voyou -
- Gat' & Rim -
- Raqoons -
- Tekpaf -
- Walkabout Sound System -

### SAMEDI 6 JUILLET

- Minuit -
- The Pirouettes -
- Inuït -
- Last Train -
- Colours in the Street -
- Walkabout Sound System -

#### Crédits photos :

- Patrick Linard
- Pierre Florent
- Camille Dronne
- Studio in the Pool
- Bobby Allin
- Fiona Torre
- Romain Cole



## INFORMATIONS PRATIQUES

### PRIX ENTRÉES :

- Pass 1 jour à 18 € en prévente - 23 € sur place
- Pass 2 jours à 26 € en prévente - 32 € sur place

Pour des raisons de sécurité, la promenade sera fermée les 5 et 6 juillet en soirée (à partir de 17h) de la place des Fossés à la rue de l'Étang

Plus d'informations sur le site internet : [www.saintrock.eu](http://www.saintrock.eu)



SAINT ROCK

- CRÉATEUR ÉVÉNEMENTS -

# AGENDA BULLETIN MUNICIPAL



## SUD BRIONNAIS

Cultiver l'essentiel

Office de Tourisme  
La Clayette Chauffailles  
en Brionnais

3 route de Charolles  
71800 LA CLAYETTE  
03 85 28 18 35

laclayette@tourisme-sudbrionnais.fr  
www.tourisme-sudbrionnais.fr

## Horaires

du lundi au samedi  
en mai, juin : 9 h - 12 h et 14 h - 17h30  
juillet, août : 9h30 - 12h30 et 14 h - 18h30  
dimanches et jours fériés : 10 h - 12h30

## Nouveauté 2019

L'Office de Tourisme vous donne rendez-vous tous les mardis en mai, juin, juillet et septembre, à 10 h, pour une visite guidée des extérieurs du château de La Clayette (parc, cuisine, écuries). Renseignements et réservations au 03 85 28 16 35

- **Directeur de publication** : Daniel Laroche
- **Rédacteur en chef** : Pierre Bodef-Desbot
- **Rédaction-relecture-révision** : Julie Perrot
- **Maquette et mise en page** : Benoît Perrin
- **Impression** : Imprimerie Clayettoise

• **Ont également contribué à ce numéro** : Jean-Louis Bailly, Liliane Ducouret, Daniel Laroche, Sylviane Liard, Grégory Vaizand, Maurice Ducouret, Thibault Bruet, les Services techniques de la commune de La Clayette, la Boule clayettoise, l'association Saint Rock, la SARL Berger, l'association L'Envole

• **Crédits photos** : Marion Godard-Perrin, Daniel Laroche, Anne-Marie Laroche, Maurice Ducouret, Madeleine Jambon, Le JSL, Julie Perrot, Ludovic Bernard

## Juin

**1<sup>er</sup> et 2** : ouverture au public du « Jardin secret », 14 rue Lamartine, dans le cadre de l'opération « Jardins et Santé », de 10 h à 18 h

**Samedis 1<sup>er</sup> et 15** : Sorties botaniques « Beautés sauvages de nos rues », réservations au 06 80 25 51 79

**5** : don du sang, de 8 h à 12h30, à la salle des fêtes

**7** : concert de musique ancienne avec le Trio La Tuilerie et l'ensemble Gruppetto, espace Sainte-Avoye, à 20h30

**8** : Concert de musique électronique par Thierry Balasse, organisé par Esos Lucius, espace Sainte-Avoye, à 20h30

**8 et 9** : brocante - foire aux livres le long de la promenade

**8, 9 et 10** : portes ouvertes des Artisans d'Art en Brionnais : Lucie Lorton, verrier à La Clayette, accueille Carole Pouthé (Les Condiments des Sauvages)

**11** : réunion publique PLUi à 19 h, salle des fêtes

**12** : atelier musical à la bibliothèque Quartier Livres, à 15 h. Proposé par la CCLCCB. Entrée libre

**14** : concours de pétanque au stade, organisé par le SRC Foot

**15** : • tournoi 3x3 organisé par le basket  
• Fête de la Musique en centre-ville

**18** : commémoration de l'Appel du 18 juin 1940

**19** : concert de la chorale du collège Les Bruyères et de la chorale « Des Croches et la Lune », à 15 h, bibliothèque Quartier Livres, proposé par la CCLCCB. Entrée libre

**22** : • Rallye du Brionnais, organisé par l'ASA Dunoise

• brocante organisée par l'APSM, dans l'espace de l'ancien collège, sur réservations obligatoires pour les exposants, emplacements gratuits. Sur place, buvette, gaufres, sandwiches...

**23** : tournoi de foot jeunes, au stade, organisé par le SRC Foot

**27** : à 20h30, lecture-spectacle, « Ça lit ! Ça tourne ! », tout public. Entrée libre. À la bibliothèque Quartier Livres, proposé par la CCLCCB

## À venir...

**5-6 juillet** : Festival Saint Rock, au château de La Clayette

**Samedis 6 et 27 juillet** : Sorties botaniques « Beautés sauvages de nos rues », réservations au 06 80 25 51 79

**7 juillet** : Randonnée autour des châteaux, départ derrière l'office de tourisme. Nouveaux circuits

**Du 7 juillet au 25 août** : Fest'y Parc à l'aire de loisirs

**13 juillet** : fête nationale, feu d'artifice, bal et repas le long de la promenade

**14 juillet** : 41<sup>e</sup> braderie de l'UCIA, en centre-ville

**18 juillet** : Jeudi en fête, place Rambuteau, à 21h. Gratuit

**Du 19 au 21 juillet** : Médiévales de Chantemerle, théâtre de verdure de l'espace Sainte-Avoye

**21 juillet et 15 août** : courses hippiques, à l'hippodrome de Montgelly

**25 juillet** : Jeudi en fête, place Rambuteau, à 21h. Gratuit

**3-4 août** : festival de théâtre Les Brèves de La Clayette

**10 août** : course cycliste Ronde Sud Bourgogne

**Du 10 au 15 août** : fête foraine de la Saint Roch. Feu d'artifice le 14

**17-18 août** : Brocante, parking de la salle des fêtes

**Du 17 au 20 août** : Portes ouvertes du club ULM

Liste non exhaustive

## Vous organisez un événement public ?

Vous pouvez envoyer votre information en mentionnant les dates, horaires, informations pratiques (ainsi qu'une photo si vous le souhaitez) pour que votre événement soit annoncé dans l'agenda. Contactez la mairie par mail à : [mairie.laclayette@wanadoo.fr](mailto:mairie.laclayette@wanadoo.fr)

